

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mars 2024

DIVERSES MESURES RELATIVES AU GRAND ÂGE ET À L'AUTONOMIE - (N° 2327)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
Mme Vidal
(avec l'accord du Gouvernement)

ARTICLE 12 QUATER

À l'alinéa 10, après la seconde occurrence du mot :

« de »,

insérer le mot :

« trois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'un oubli.